



Commune de

Baelen

N° 423

MAI
JUIN

2021

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

MAISON DU THIER

SON HISTOIRE AU FIL DU TEMPS!



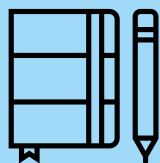
À LA DÉCOUVERTE
DU CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE

NATURE

LA SALADE DE PRINTEMPS







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde est joignable au numéro unique : **1733**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**, le week-end du **vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile 087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN

FOURIR Béatrice 087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOË

MILET Jean-Pierre 087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN

MILET Séverine 087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN

STEVENS Anne-Françoise 087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN

TIQUET Marie-Pierre 087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN

TRAN Quang Hiep 087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN

Baelen

STAINIER Xavier 087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN

Welkenraedt

ADLJU Arsalan 087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT

ANCION Thierry 087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT

DEJALLE Joseph 087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE

ESSER Patrick 087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT

JOSKIN Benoît 087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT

PICQUOT Eric 087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT

RÔMER Bernard 087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT

Lontzen

FRANCK Alain 087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN



En cette période particulière, où tout rassemblement de personnes est interdit, bon nombre d'activités sportives, culturelles, festives qui constituent la base de notre « vivre ensemble » ont été reportées, voire annulées.

Cependant, en respectant les règles de précaution que nous impose cette pandémie et par la volonté de bénévoles qui n'ont pas perdu leur enthousiasme, certaines activités ont quand même pu être organisées.

Je pense aux cinquante enfants et adultes qui se sont rassemblés (par groupes de 4) le 25 avril dernier dans le cadre d'une journée de la propreté et qui ont parcouru les chemins de nos deux villages pour procéder au nettoyage de notre commune. On souhaiterait bien évidemment ne plus devoir consacrer son énergie à ce type d'action mais c'est sans compter sur l'incivisme d'une minorité qui, obstinément, manifeste un mépris révoltant pour notre environnement. Lors du conseil communal du 12 avril dernier, les conseillers ont voté à l'unanimité l'adhésion de notre commune à « l'Alliance de la consigne », cette alliance avec le soutien d'organisations environnementales, d'entreprises, de villes et de communes demande aux gouvernements de notre pays d'introduire un système de consigne pour les cannettes et les bouteilles en plastique afin que celles-ci ne se retrouvent plus dans la nature comme c'est souvent le cas actuellement. On espère évidemment que notre commune sera suivie par d'autres dans cette démarche.

Les restrictions imposées aux voyages ont incité beaucoup d'entre nous à redécouvrir et même parfois à découvrir notre région. Dans cet esprit-là, pourquoi ne pas participer à une des nombreuses manifestations organisées sous le signe de « Les 4 saisons à l'ArTboretum de Mefferscheid », avec le soutien de la commune de Baelen, le DNF, Éric Hagelstein (concepteur du dragon et des sculptures) et la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre dans le cadre du dixième anniversaire de la rénovation de l'arboretum et de l'inauguration du dragon.

Bien sûr, beaucoup d'interrogations demeurent concernant les nombreuses activités du printemps et de l'été. Les membres des divers clubs et sociétés locaux n'attendent qu'un feu vert pour renouer avec les « traditions » de notre commune. Au moment où j'écris ces lignes, je ne peux évidemment rien leur promettre tant les conditions imposées pour ce type d'événements sont fluctuantes en fonction de l'évolution positive ou négative de la pandémie.

J'espère ne pas faire preuve d'un optimisme béat en affirmant que le plus dur est derrière nous mais qu'il nous faut encore faire preuve de patience et de prudence.

Néanmoins, je souhaite à toutes et tous, petits et grands, une saison « ouverte » émaillée de belles perspectives, de libertés accrues et de retrouvailles tant attendues.

Prenez soin de vous et de votre entourage pour un avenir meilleur.

Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : **juillet-août 2021 distribué du 5 au 8 juillet**

Date limite de remise des documents : 15 juin 2021.

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg (300dpi) à envoyer en pièce jointe.

SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALEVu la crise sanitaire actuelle, tous
nos services fonctionnent sur
rendez-vous jusqu'à nouvel ordre

LUNDI	8H30 - 12H
MARDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
MERCREDI	8H30 - 12H
JEUDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
VENDREDI	8H30 - 12H

SUR RENDEZ-VOUS LES LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI APRÈS-MIDI.

PERMANENCE LE SAMEDI 9H - 12H

UNIQUEMENT pour le service état civil/
population. Les autres services communaux
sont fermés.**Les dossiers d'urbanisme en cours d'enquête
publique sont consultables le samedi durant
la permanence.****ATTENTION :** l'agent présent lors de la
permanence n'a pas connaissance des dossiers
d'urbanisme, il ne pourra fournir aucun
renseignement ni prendre de message.Pour des informations sur les dossiers
d'urbanisme en cours d'enquête publique,
veuillez prendre contact avec le service
urbanisme (Madame Delière) -
urbanisme@baelen.be ou 087.76.01.21
du lundi au vendredi

HORAIRE D'ÉTÉ : ATTENTION !

Pour cause de personnel réduit pendant les
vacances, les bureaux de l'Administration
communale **seront fermés tous les après-
midis du 1er juillet au 31 août.****UNE PERMANENCE UNIQUEMENT POUR LE
SERVICE POPULATION/ETAT CIVIL SERA
ASSURÉE UN SAMEDI SUR DEUX DE 9H À 12H :
LE 10/07, LE 24/07, LE 7/08 ET LE 21/08.****SI LA SITUATION SANITAIRE
N'ÉVOLUE PAS, LES SERVICES NE
SERONT ACCESSIBLES QUE SUR RDV.**L'administration fonctionnant en service réduit,
il est possible que le temps d'obtention de
certains documents soit un peu plus long que
durant l'année. Merci de votre compréhension.

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée :
le samedi 1 mai : (Fête du travail)
le jeudi 13 mai : (Ascension)
le samedi 22 mai (samedi de Pentecôte)
le lundi 24 mai (lundi de Pentecôte)

PLANNING PARUTIONS 2020 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
juillet/août 2021	15 Juin 2021	du 5 au 9 juillet
sept/oct 2021	15 Août 2021	du 6 au 10 septembre
nov/déc 2021	15 Octobre 2021	du 8 au 12 novembre

OBJETS TROUVÉS

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le
service population si vous avez perdu quelque chose.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Yorick Gretzer, Oeveren, 24/2 (25/02/2021)**Elijah Heuschen Goenen**, rte d'Eupen, 216
(01/03/2021)**Clément Georis Gustin**, Overoth, 8/A
(08/03/2021)**Esmée Badache**, rte d'Eupen, 46 (30/03/2021)**Evy Corman**, Runschen, 11 (03/04/2021)**May Jaziry**, rue de l'Invasion, 70/B/1
(07/04/2021)

Mariages

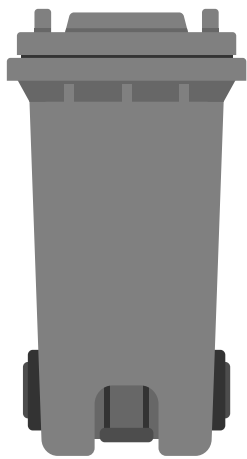
Michel Droeghaag et **Tatjana Hunger**, chemin
Nicolas Larondelle, 24 (01/04)

Décès

Conception Lopez-Ciruelas, vve de Fernando
Alchapar Flores, rue du Pensionnat, 7 (20/02)**Claus Baadjou**, époux de Ruth Heeren, rte d'Eupen,
44 (20/02)**Julien Collins**, époux de Marie-Claire Dartet,
Hontheim, 37 (23/02)**André Quéron**, divorcé de Martina Sparla, rte
d'Eupen, 191/C/1 (6/03)**Marie-José Corman**, vve de Eric Leban, rue du
Thier, 11 (13/03)**Franz Ernst**, époux de Martha Groteclaes, rue
Stendrich, 51 (16/03)**Alice Scheitler**, épouse de Germain Demeyere,
Forges, 81 (25/03)**Georges Chaineux**, époux de Monique Blaise, rue
Plein-Vent, 25 (9/04)

REMERCIEMENTS

Une pensée, une présence, un mot réconfortant, un bouquet de
fleurs ou une prière ont adouci notre peine lors du décès de
notre maman **Josette Corman**.Sensibles à votre délicatesse, nous vous exprimons nos sincères
remerciements.*« Donner pour donner, tout donner
est la seule façon d'aimer. »**Un mot d'amitié
Une main tendue
Un joli bouquet
Un sms, un mail
Une anecdote
Un silence, une prière
Merci pour votre présence chaleureuse lors du décès de
notre Maman.*Michel et Véronique GASPARD-Pannetier
Jean-François et Christine Desarcy-GASPARD
Robin, Joachim, Félicien et Norine
ses enfants et petits enfants



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

À BAELEN ET À MEMBACH, LE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS EST LE LUNDI :

chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le dimanche après 19h00 ou le lundi avant 6h00.

Les poubelles qui n'ont pas été récoltées devront être reprises par leurs propriétaires jusqu'à la prochaine collecte. En effet, tout dépôt des poubelles en dehors des horaires prévus pour le ramassage pourrait être sanctionné par une amende.

Si vos poubelles n'ont pas été récoltées alors qu'elles avaient été déposées avant l'heure limite et ne présentaient pas d'erreur de tri, vous pouvez **contacter Intradel au 04/240.74.74 dans les 24h** de la collecte pour savoir si un deuxième passage peut être prévu.

LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN – BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE | Tél. : 04/230.11.11 | Fax : 04/230.11.20 | www.spi.be



LE SAVIEZ-VOUS ? L'ÉMONDAGE DES PLANTATIONS

BIEN DES CITOYENS N'ONT PAS UNE INFORMATION PRÉCISE CONCERNANT CERTAINES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ, DE SALUBRITÉ ET DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUES. NOUS AVONS DÉCIDÉ DE PUBLIER DANS CETTE RUBRIQUE DES EXTRAITS DE L'ORDONNANCE DE POLICE

ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE ADOPTÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAL.

L'ÉMONDAGE DES PLANTATIONS SE TROUVANT SUR LES PROPRIÉTÉS, EN BORDURE DE VOIRIE

Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les prairies et terrains exploités par nos agriculteurs :

- > La taille doit avoir lieu au minimum une fois par an et avant le 1er novembre.
- > L'entretien du talus ou de l'accotement herbeux de la voie publique sur une largeur de 50 cm doit être assuré également.
- > La largeur de la haie placée à la limite du domaine public ne peut dépasser 20 cm de l'aplomb du pied de la haie, du côté de la voie publique.
- > Les branchages taillés doivent être évacués dans les huit jours sauf s'il s'agit d'accotements herbeux hors agglomération et que les branchages sont déchetés à un gabarit inférieur à 1 cm x 2,5 cm.
- > **Le trottoir et les chemins doivent être nettoyés sous peine d'une sanction administrative communale**

Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les parcelles bâties ainsi que les parcs et jardins en zone agglomérée :

- > La plantation des haies ne peut être effectuée à moins de 50 cm de la limite du domaine public.
- > La taille doit avoir lieu autant de fois que nécessaire afin de ne pas laisser déborder la haie ou plantation sur la voie publique à moins de 2,5 m au-dessus du sol.
- > Le ramassage et l'évacuation des déchets et branches résultant de la taille doivent être immédiats.

Dispositions applicables à toutes les plantations et haies bordant la voie publique :

- > La taille des plantations et haies empêchera en permanence tout débordement sur la partie carrossable d'une voie publique à moins de 4,5 m au-dessus du sol et tout débordement à moins de 3 m du sol de toute voie publique non carrossable ou réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers.
- > La taille des plantations et haies situées à l'intérieur d'un virage empêchera tout débordement sur le domaine d'une voie publique carrossable à moins de 4,5 m du sol. La même mesure est applicable jusqu'à 10 m de l'amorce de l'intérieur d'un virage.
- > La taille ne peut maintenir de débordements au-dessus d'un accotement ou d'un trottoir en ligne droite ou à l'extérieur d'un virage à moins de 2,5 m du sol ni réduire d'aucune manière la largeur d'un trottoir ou d'un accotement le long d'une voie carrossable.
- > La taille des haies le long d'un chemin non carrossable doit laisser en permanence une distance latérale dégagée de 2 m par rapport à l'axe d'un chemin et ne peut jamais déborder sur le domaine public si le chemin a une largeur légale inférieure à 4 m, même si des plantations existent sur le domaine public.

Le riverain est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'autorité compétente.

Dans le cas d'une parcelle comportant plusieurs copropriétaires, l'obligation incombe solidairement à chacun d'eux.

**WELKENRAEDT,
PLOMBIÈRES, BAELEN**

Place des Combattants, 21 B-4840
WELKENRAEDT

T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00

E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi: 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Mardi, jeudi et vendredi: 8h30 à 12h00

ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 B-4837 Baelen Tél. :
087/76.01.28 0477/92.21.40

aledebaelen@gmail.com

Lundi : 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

Mardi : 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

Jeudi : 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

En raison de la crise sanitaire actuelle, l'ALE reçoit jusqu'à nouvel ordre uniquement sur rendez-vous. Le mercredi, il est possible de joindre l'ALE de Limbourg au 087/76.04.09 ou au 0477/92.21.40

**POSTE DE POLICE DE BAELEN**

Heures d'ouverture :

Mercredi : de 13h00 à 17h00 > uniquement pour les plaintes.

Veuillez prendre rendez-vous au 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél. : 087/343.580

EN CAS D'URGENCE, FORMEZ LE 101

PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

À LA DEMANDE DE PLUSIEURS PERSONNES, NOUS RAPPELONS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX LEUR DEVOIR CIVIQUE RELATIF À LA PROPRETÉ PUBLIQUE AINSI QU'À LA TRANQUILLITÉ AFIN DE PERMETTRE À CHACUN DE PROFITER AGRÉABLEMENT DE SON ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES PUBLICS :

**ORDONNANCE DE POLICE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE
DE LA COMMUNE DE BAELEN - CONSEIL COMMUNAL,
SÉANCE DU 16/06/2014 :****« DÉJECTIONS CANINES »**

Article 156.2. : « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

« ABOIEMENTS INTÉPESTIFS »

Article 129.1 : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

MERCI ET FÉLICITATIONS À CEUX ET CELLES QUI, DEPUIS TOUJOURS, APPLIQUENT CES RÈGLES, RESPECTANT AINSI LA QUIÉTUDE DE LEUR VOISINAGE ET LA SÉRÉNITÉ DE LEUR ANIMAL.

STAGE MULTISPORTS BAELEN 2021

DU LUNDI 12 AU VENDREDI 16 JUILLET 2021, SE TIENDRA LA PREMIÈRE ÉDITION DU STAGE MULTISPORTS DE BAELEN DANS LES INSTALLATIONS DU FOYER CULTUREL.

Ce stage mettra en lumière les différents clubs sportifs participants de notre commune.

Ainsi athlétisme, badminton, football, gymnastique, karting, mini-golf, tennis de table, unihockey, volley-ball, vélo, VTT, et bien d'autres sports et activités seront au programme.

Nous accueillerons les enfants âgés de 4 à 12 ans (nés en 2009 à 2017) que nous regrouperons par tranches d'âge.

PRIX : 90€ POUR LA SEMAINE. ATTENTION, NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !!

Inscriptions et informations supplémentaires par téléphone au 0479/96.93.46 ou par mail julienpirnay@hotmail.com

Paiement par virement bancaire sur le compte suivant :

BE60 1430 7629 7170 - Asbl. R. Baelen. FC

Merci de notifier « nom + prénom de l'enfant + stage 2021 » dans la communication. Ou paiement en liquide le premier jour du stage.



AVIS À LA POPULATION DE BAELEN :

ANNONCE D'UNE RÉUNION D'INFORMATION
PRÉALABLE À LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE
D'INCIDENCE

CRÉATION D'UNE SALMONICULTURE
EN HORS-SOL

Demandeur et adresse postale :

COLD WATER Rue Walthère-Dewé 143 à 4000 Liège.

OBJET :

La société COLD WATER informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique pour la création d'une salmoniculture hors-sol. Le projet en question concerne les parcelles cadastrales situées au sein du parc d'activités économiques « East Belgium Park » de Baelen, Division 1, Section A et portant les numéros 356B, 360B, 362A, 431M, 431L, 431N et 432M3.

Conformément aux dispositions légales relatives à la participation du public en matière d'environnement, **la société COLD WATER vous invite à participer à la séance d'information préalable relative à l'objet susmentionné.** Celle-ci sera organisée le **mardi 18 mai 2021 à 19h00** au Foyer Culturel de Baelen (rue de la Régence à Baelen, accès derrière l'Administration communale).

Afin d'organiser cette réunion dans le respect des mesures sanitaires actuelles, nous vous demandons de vous inscrire préalablement auprès de l'Administration communale – service urbanisme (urbanisme@baelen.be ou 087/76.01.21). Le nombre de participants à cette réunion est limité. Le port du masque est obligatoire.

En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, l'Administration communale se réserve le droit de tenir cette réunion en visioconférence.

Cette présentation a pour objectif :

- De permettre au demandeur de présenter son projet ;
- De permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- De présenter et de permettre au public de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- De présenter et de permettre au public de proposer des alternatives techniques pouvant être raisonnablement envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences ;
- De permettre au public d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet.

Des informations complémentaires pourront être obtenues, les 12 et 14 mai 2021 entre 9h et 17h, auprès de Mr Dumont représentant du demandeur par mail denis.dumont@mailfence.com ou par téléphone au 0493/94.04.91. Il est possible également d'obtenir des informations auprès de l'auteur agréé de l'étude d'incidences (Aquaconseil SRL, 043798771).

Toute personne peut, dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de la réunion précitée, émettre ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit avec son nom et son adresse au Collège Communal de Baelen (Rue de la Régence, 1 à 4837 Baelen). L'auteur adresse également copie de son courrier à la société COLD WATER (Rue Walthère-Dewé 143 à 4000 Liège).

Pour les autres communes concernées, nous vous renvoyons aux publications officielles ainsi qu'à leur site Internet, pour les modalités pratiques de la consultation du dossier de présentation vidéo et de la réception des observations.

ANNEXE 26



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de modification d'une voirie communale.

Les demandeurs sont **M. et Mme REUL-LEYDER demeurant Chemin de la Craie 1/A à 4837 Baelen.**

Le terrain concerné est situé à **Honthem, au lieu-dit « Schrinorhoff » à 4837 Baelen** et cadastré division 1, section C n°236A.

LE PROJET EST DE TYPE : MODIFICATION DU SENTIER
VICINAL N°86

Et présente les caractéristiques suivantes :

Déplacement d'un tronçon du sentier vicinal n°86 (superficie de 44 m²) en vue de la construction future d'une habitation unifamiliale - application du Décret voirie.

L'enquête publique est réalisée en vertu de la section 5 du Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Baelen - Service Urbanisme, rue de la Régence 1, 4837 Baelen, le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h, et le samedi de 9h à 12h, UNIQUEMENT sur rendez-vous.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE EST OUVERTE LE 3 MAI 2021 ET
CLÔTURÉE LE 2 JUIN 2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de la Régence 1 à 4837 Baelen ;
- Par télécopie au numéro 087/76.01.12 ;
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@baelen.be ;
- Remises à la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, Mme Deliège, dont le bureau se trouve au service de l'urbanisme à l'Administration communale de Baelen, rue de la Régence 1 (sur rendez-vous).

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **permis voirie n°2021/RL.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, Mme Deliège, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le mercredi 2 juin 2021 à 10h à l'Administration communale de Baelen, rue de la Régence 1 (accessible sur rendez-vous préalable).

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service de l'urbanisme, auprès de Mme Deliège (087/76.01.21), dont les bureaux sont situés à l'Administration communale de Baelen.



LE GRAND NETTOYAGE DE BAELEN-MEMBACH

IL Y A DU BOULOT !

POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, NOUS ORGANISONS DES BALADES RAMASSAGE DÉCHETS DANS LE BUT DE PRÉSERVER AU MIEUX L'ÉTAT DE NOS ROUTES, CHEMINS, SENTIERS DE CAMPAGNE ET AINSI CONSERVER UN CADRE DE VIE AGRÉABLE. CETTE ANNÉE, NOUS MAINTENONS NOS ACTIVITÉS MALGRÉ L'ANNULATION DU GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS ORGANISÉ PAR L'ASBL BE WAPP ; RAPPELONS QU'IL S'AGIT D'UNE ACTION EN EXTÉRIEUR ; AUSSI NOUS PRÉVOIRONS DE TRÈS PETITS GROUPES (MAX 4 PERSONNES) AFIN DE RESPECTER LES NORMES EN VIGUEUR. IL EST ÉGALEMENT DEMANDÉ DE PRÉVENIR DE VOTRE PRÉSENCE, ET CE, DANS LE CADRE DES MESURES ACTUELLES LIÉES À L'ÉPIDÉMIE.

Pour cette troisième édition, nous vous annonçons quelques dates à inscrire dans votre calendrier : des balades mensuelles sont prévues chaque dernier dimanche du mois entre mars et septembre.

📅 **Quand ?** Le dimanche 30 mai à 10 heures.

📍 **Où ?** RDV à l'église de Membach.

📅 **Quand ?** Le dimanche 27 juin à 10 heures.

📍 **Où ?** RDV dans le parc communal de Baelen.

📅 **Quand ?** Le dimanche 25 juillet à 10 heures.

📍 **Où ?** RDV dans le parc communal de Baelen.

📅 **Quand ?** Le dimanche 29 août à 10 heures.

📍 **Où ?** RDV dans le parc communal de Baelen.

📅 **Quand ?** Le dimanche 26 septembre à 10 heures.

📍 **Où ?** RDV dans le parc communal de Baelen.

MODALITÉS CONCERNANT TOUTES LES BALADES :

Chasubles, gants et sacs poubelle seront mis à votre disposition. Si vous détenez des pinces et/ou des bottes n'hésitez à les emporter.

EN ESPÉRANT VOUS VOIR NOMBREUX ET MOTIVÉS À TOUS CES ÉVÈNEMENTS.

Pour tout autre renseignement ou actualité, **consultez la page Facebook Clean Walker Baelen-Membach.**

L'équipe Clean Walker Baelen Membach.

(Groupe de travail sur la propreté publique)

Personne de contact : Audrey Beckers

Par mail: audrey.beckers@baelen.be

Par téléphone: 0486/799.392





AFIN DE RESTER SUR NOTRE BELLE LANCÉE DU 25 MARS DERNIER, LORS DE L'ÉVÈNEMENT « CLEAN WALKER », ET DE CONTRIBUER DE MANIÈRE ENCORE PLUS INTENSIVE À LA PROPRETÉ DE NOS DEUX BEAUX VILLAGES, LE GROUPE DE TRAVAIL PROPRETÉ RECHERCHE DES AMBASSADEURS PAR RUE OU PAR QUARTIER.

VOICI CI-DESSOUS QUELQUES INFORMATIONS UTILES ET PRATIQUES :

L'objectif de la mission d'Ambassadeur : le nettoyage, le ramassage et l'entretien de la rue ou du quartier déterminé. L'Ambassadeur sera également la personne relais entre les voisins et la Commune, et se chargera notamment de signaler les éclairages défectueux, les avaloirs bouchés, etc.

Moyens : la Commune mettra à disposition de l'Ambassadeur et de son groupe le matériel nécessaire (sacs poubelle, pinces, gants, chasubles).
Fréquence : chaque groupe déterminera le mois, la semaine, le jour, l'heure, etc., selon les disponibilités et les envies de chacun des membres.

Bénéfice : la rencontre de personnes autour d'un objectif positif commun (l'amélioration du bien-être au sein d'une rue ou d'un quartier) peut être une motivation supplémentaire, car qui dit « rencontre », dit « convivialité » ... et éventuellement partage d'un petit gueuleton à l'occasion (quand les conditions le permettront) !

À la suite de vos réponses (que nous espérons nombreuses), une réunion sera organisée afin de répondre à toutes vos questions et de discuter de la mise en œuvre de l'activité.

Nous nous réjouissons déjà de vous rencontrer !

Personnes de contact :

Audrey BECKERS - audrey.beckers@baelen.be
Charlotte COLLE - 0471/48.10.89



Tu as entre 18 et 25 ans, tu veux te rendre utile et vivre une expérience enrichissante et tu es disponible durant 6 mois ?

LANCE-TOI DANS UN SERVICE CITOYEN !

Un Service Citoyen, c'est quoi ?

Le Service Citoyen est ouvert tout au long de l'année à tous les jeunes entre 18 et 25 ans sans exception. Qu'importe ton niveau d'études, de formations ou d'expériences, le Service Citoyen te propose de t'engager durant six mois à temps plein pour accomplir des projets solidaires (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias, etc.), de suivre diverses formations en groupe (Brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité, et bien d'autres) et de participer à des chantiers collectifs avec d'autres jeunes.

Tu peux, par exemple, organiser des événements dans un centre culturel, réaliser un reportage vidéo, découvrir l'horticulture, animer des activités dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, dans une maison de repos ou dans une ferme pédagogique. En bref, c'est une super occasion de te forger de l'expérience, de faire des rencontres, d'apprendre et te former tout en t'investissant dans un projet passionnant !

D'un point de vue administratif, tes frais de transports sont remboursés, tu reçois une indemnité journalière et tu es couvert par une assurance.

Toutes les informations concernant le Service Citoyen sont disponibles sur notre site internet <http://infosession.service-citoyen.be/>.

Intéressé(e) ?

Inscris-toi à l'une de nos séances infos Liège :

Via le site : clique sur l'onglet **Prendre Contact**

Par tél. : 04/262 47 33

Par mail : Laurence Hubert, coordinatrice de la province de Liège : laurence.hubert@service-citoyen.be

VOUS ÊTES UNE ASBL OU UN SERVICE PUBLIC DYNAMIQUE EN WALLONIE ?

Envie de tenter l'expérience de l'accueil d'un jeune en Service Citoyen dans votre organisation ? 6 mois à raison de 28h/semaine

Contactez notre chargée des partenariats Laura Fraikin :

laura.fraikin@service-citoyen.be

Accueillir un jeune en Service Citoyen c'est lui offrir la possibilité de se rendre utile et en retour bénéficier de son soutien pour dynamiser les activités de votre organisation... un « win-win » assuré !

La Commune de Baelen est membre de la Plateforme pour le Service Citoyen et apporte son soutien pour faire connaître le projet auprès de jeunes et des associations de la Commune.



DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à **bulletincommunal@baelen.be** un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (**bulletincommunal@baelen.be**) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !



Votre commune est également sur facebook !

N'oubliez pas de DÉCLARER VOTRE REMORQUE ou de la révoquer ...



La Fiscalité wallonne
à la **RENCONTRE DU CITOYEN**



Centre d'appel Fiscalité :
081 33 00 01

Service public de Wallonie
www.wallonie.be



Mes démarches fiscales en ligne

**Avec Mon Espace,
c'est où et quand vous voulez !**



Centre d'appel Fiscalité :
081 33 00 01
Service public de Wallonie
Ensemble au service de tous



**Vous voulez gagner du temps, de la flexibilité,
et ceci en toute sécurité ?**

**Connectez-vous à monespace ,
le guichet en ligne de la Wallonie pour
les citoyens et les entreprises.**

Le SPW Fiscalité vous offre la possibilité d'effectuer de nombreuses démarches administratives en ligne afin de vous garantir plus de souplesse et d'efficacité.

- Demande de plan de paiement pour une taxe régionale
- Demande de réduction du précompte immobilier pour maison modeste, handicap ou charge de famille
- Demande de remise ou modération proportionnelle du précompte immobilier (inoccupation, improductivité ou destruction)
- Réclamation administrative visant le précompte immobilier ou la fiscalité des véhicules
- Déclaration ou révocation d'une petite remorque
- Déclaration ou révocation de la taxe de circulation pour les véhicules dits « non-automatisés » (camions, plaques commerciales)
- Demande d'exemption de la taxe de circulation



Afin de garantir la sécurisation de vos données, la connexion s'effectue à l'aide de votre carte d'identité, via l'application *Itisme*, ou grâce à un code de sécurité reçu par email, sms ou encore via une application mobile.

En outre, les formulaires en ligne comportent de nombreux avantages :

- Un remplissage facilité grâce à l'adaptation du contenu en fonction des choix effectués
- La garantie de la transmission d'une information complète par le contrôle de certains champs obligatoires, la mise à disposition d'un glossaire, etc.
- La sauvegarde de toutes vos demandes précédentes dans l'historique

Mon Espace est le 1^{er} pas vers une administration plus digitale. L'administration wallonne travaille quotidiennement à l'augmentation, à la modernisation et à la simplification de ses services avec, pour objectif, une accessibilité garantie pour tous. Restez donc à l'écoute !

En plus de la fiscalité, vous pourrez y retrouver des nombreuses démarches proposées par le SPW, comme par exemple :

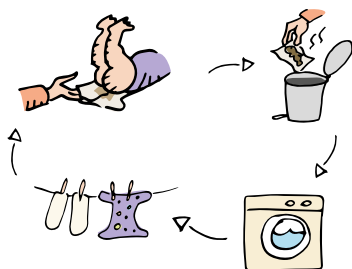
- Introduction ou modification d'une demande de subside (SESAM)
- Prime habitation – Demande de prime audit
- Inscription à un examen pour obtenir le permis de chasse
- Déclaration de mandats, fonctions et rémunérations



Rendez-vous sur le site **Mon Espace**: <https://monespace.wallonie.be>

Vous souhaitez plus d'informations au sujet de la fiscalité wallonne ?
Rendez-vous sur notre site : www.wallonie.be/fiscalite

C'est simple et rapide



La majorité des langes lavables sont préformés et s'enfilent tout comme un linge jetable !

Les fuites ne sont pas liées aux langes lavables : une fois que vous avez trouvé le ou les modèles adaptés à la morphologie de bébé, vous ne reviendrez pas en arrière.

Pour le lavage, c'est votre machine qui fait le travail !

Avec un enfant en langes lavables, il faut prévoir 2 à 3 machines de plus chaque semaine.

Le séchage peut s'effectuer à l'air libre ou même au sèche-linge pour certains modèles !

Quel linge lavable choisir ?



Intradel vous propose un guide des différents types de langes lavables et leurs utilisations.

Systèmes, textiles, change... Tout vous est expliqué en détail !

Consultez : www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/reductiondesdechets/langeslavables

Le linge lavable, c'est :



Editeur responsable : Ir. Luc Jans, Directeur Général, Port de Herstal, Pe-Ulgi 20 - 4040 Herstal

Nous répondons aux sceptiques, aux convaincus, aux curieux... sur les langes lavables !

Une question d'organisation !

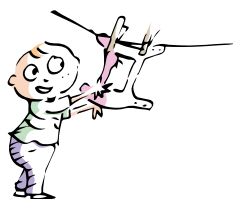
2 conseils : investir dans un nombre suffisant de couches pour limiter les lessives à 2 par semaine et commencer dès la naissance pour prendre vos marques rapidement.

Conseil

Il vous est conseillé de tester différentes matières, types de fermeture, de marque, ... afin de trouver celle qui convient le mieux à votre bébé et à votre usage.



L'entretien est simple et hygiénique



Les langes lavables sont entretenus de manière simple et surtout hygiénique. Non! On ne doit pas toucher le caca ni le mettre à la machine à laver !

Les selles et urines sont éliminées avant le lavage :

- Les selles peuvent facilement être jetées dans la poubelle organique grâce à l'utilisation d'un feuillet jetable déposé dans la couche.
- Les urines, elles sont éliminées lors d'un premier cycle/essorage/vidange par la machine.

Entre les machines, les langes sont stockés dans une poubelle hermétique que vous dédicacez aux langes lavables.

C'est plus économique que les jetables



Même utilisées pour un seul enfant, les couches lavables vous coûteront moins cher que les jetables !

À raison d'une moyenne de 5.000 à 5.500 changes par bébé :

- **Les langes jetables** : vous coûteront en moyenne **1.800€** jusqu'à la continence de bébé sans compter le coût de traitement des déchets. Qui aurait envie de jeter des milliers d'euros... à la poubelle ?



- **Les langes lavables** : vous devrez investir une somme moyenne de **850€** sur la même période pour vous équiper en langes lavables. Cette somme varie selon la marque, le modèle et la quantité de couches choisies.



C'est plus écologique que les jetables



Le bilan écologique des langes jetables est assez effarant.

En 2020, en Belgique, près de 87.000 bébés sont nés ; si tous portent des couches jetables :



> 435.000 arbres seront abattus.



> 2.175 tonnes de plastique seront produits (obtenu à base de 5,2 millions de litres de pétrole brut).



> 87.000 tonnes de déchets sera incinérée ou mettra jusqu'à 500 ans pour se décomposer.

Si Michel-Ange avait porté des couches jetables, celles-ci n'auraient pas encore disparu!

A noter !

Un linge lavable bien entretenu ne sent ni l'urine, ni l'ammoniaque !

L'alternative économique

Les langes lavables nécessitent un investissement de départ important. Au terme des 2,5 ans, ils permettent une belle économie. BONUS : ils peuvent être utilisés pour plusieurs enfants ou revendus!

Réutiliser : le geste gagnant !

L'impact environnemental des langes lavables est moindre que les jetables à tous les niveaux : moins d'énergie pour la production, moins de matières premières, moins d'eau, et moins de déchets (entre 800 et 850 kilos en moins !)



LA MAISON DU THIER

SON HISTOIRE AU FIL DU TEMPS !

L'AVIEZ-VOUS REMARQUÉ ? LA MAISON DU THIER, CHARGÉE D'HISTOIRE, SITUÉE DANS L'ANCIEN CENTRE NÉVRALGIQUE DE BAELEN, VIENT DE SUBIR UNE IMPORTANTE RÉNOVATION ! DÉCOUVREZ, AU FIL DES PARAGRAPHES, SON HISTOIRE ET SA TRANSFORMATION.



Première maison communale du village dans laquelle se réunissaient les élus et se trouvait l'école primaire ainsi que le logement de l'instituteur.

CONSTRUCTION DE LA MAISON COMMUNALE DU THIER EN 1846

La décision de construire une maison communale à Baelen nourrissait les discussions et les échanges de nos ancêtres depuis quelque temps déjà. Pour en arriver enfin au 6 février 1844, date à laquelle le Conseil communal a décidé de construire une nouvelle maison communale. Il est vrai que le bâtiment utilisé jusqu'alors était devenu vétuste et l'école qui s'y trouvait ne répondait plus à des critères décents pour abriter un nombre d'élèves toujours croissant.

Aussitôt, les édiles baelenois lancent l'enquête de commodo et incommodo, qui ne rencontre aucune opposition, ni critère négatif. Les plans sont dressés par l'architecte liégeois Defossez et sont adoptés par le Conseil communal en date du 20 mars 1845. Le devis des travaux s'élevait à la somme de 10 334 francs et 28 centimes pour être précis. Pour approbation, les plans de l'architecte sont soumis à l'architecte de la Province, lequel y apporte quelques modifications aussitôt approuvées par les membres de l'Administration communale de Baelen en février 1846.

Détail intéressant : afin de meubler la salle du Conseil communal, une commande de 12 chaises à 5 francs pièce et d'un fauteuil à 15 francs pour le bourgmestre est passée auprès du menuisier baelenois Massenau. D'autres mobiliers seront aussi fournis pour meubler les classes de l'école.

Cette vénérable bâtisse a aussi accueilli des mouvements de jeunesse comme le Patro de Baelen.



MAISON COMMUNALE DU THIER
Ce bâtiment public avec entablement, parvis et fronton est l'un des premiers de Baelen, comme les autres maisons du Thier (ferme Nic. Corman et la boulangerie Radermecker)



QUARTIER DU THIER

Ce quartier comptait plusieurs bâtiments importants.





BAELEN RUE DE LA RÉGENCE 1
Ancienne photo de la rue de la Régence

LA MAISON COMMUNALE QUE NOUS CONNAISSONS AUJOURD'HUI : UNE RÉFLEXION ENTAMÉE DÈS 1866

C'est lors du Conseil communal du 23 mars 1866 qu'est prise la décision de construire une nouvelle maison communale.

Constatant que la configuration des lieux ne permettait pas une restauration en profondeur du bâtiment utilisé jusque-là, faisant office également d'école primaire et d'habitation pour l'instituteur, il fut décidé de le convertir en école pour filles, tandis que les garçons et la maison communale seraient déplacés vers un nouveau bâtiment. En 1867, l'emplacement de la nouvelle maison communale est désigné et le Conseil communal marque son accord pour l'achat des terrains sur lesquels elle sera implantée : c'est la rue de la Régence qui accueillera dorénavant les bâtiments.



MAISON COMMUNALE RUE DE LA RÉGENCE
Avant l'incendie de 2007



ÉCOLE DES FILLES DANS LES ANNÉES 1930

UNE RÉNOVATION QUI TOUCHE À SA FIN !

Depuis le départ des patronnés de Baelen, cette bâtisse n'est plus utilisée et se dégradait au fil des années. Celle-ci étant chargée d'histoire, de vie, de moments forts, la commune de Baelen prend la décision de la rénover il y a quelques années.

Les photos avant/après sont le reflet de cette magnifique rénovation qui met en valeur le beau patrimoine de notre Commune.

Le projet : transformer une maison en quatre logements en s'inspirant de son histoire pour conserver son identité et son caractère d'origine !

La maison du Thier est composée d'un bâtiment principal à quatre versants et à trois niveaux (rez-de-chaussée compris). Cette maison propose désormais quatre nouveaux logements dont deux de transit. Ils sont répartis sur trois niveaux : deux logements de transit au rez-de-chaussée et deux logements classiques au premier et au second étage.

L'EXTÉRIEUR ET LES ABORDS :

- ✓ Les garages ont été démolis car ils ne représentaient pas d'intérêt architectural et perturbaient la lecture du bâtiment. La nouvelle surface au sol libérée par la démolition est aménagée avec du gravier et offre ainsi un emplacement pour un véhicule.
- ✓ La rénovation des abords offre désormais cinq emplacements de parking pour les logements. Dans les prochains mois, le reste de la parcelle sera aménagé avec des plantations moyennes et hautes tiges.
- ✓ La terrasse sur pilotis du logement au premier étage permet de profiter de la vue sur le jardin partagé du Thier. Elle réinterprète l'idée de l'ancien préau de l'école et permet également d'abriter un véhicule.



TERRASSE + EMPLACEMENT VÉHICULE





ENTRÉE - AVANT



ENTRÉE - APRÈS



FAÇADE - AVANT



FAÇADE - APRÈS

L'ENTRÉE ET LA FAÇADE :

- ✓ L'entrée à front de voirie est gardée comme entrée principale et permet désormais l'accès aux personnes à mobilité réduite via une rampe s'intégrant parfaitement à l'architecture.
- ✓ Les façades ont été sablées et rejointoyées. Afin de conserver l'aspect initial de la maison, l'isolation a été faite par l'intérieur. La toiture a été entièrement renouvelée.



Le choix des matériaux utilisés reste simple, traditionnel et durable, permettant au bâtiment de s'intégrer naturellement à son environnement.

L'INTÉRIEUR :

Un hall commun donne accès à tous ces logements, ce qui permet de conserver la beauté de la grande porte d'entrée et de son hall. L'escalier a conservé sa place d'origine.



HALL COMMUN - AVANT



HALL COMMUN - APRÈS

L'accent a été mis sur la qualité des logements en offrant un maximum de rangement et en privilégiant l'aspect fonctionnel des appartements (rangement vélos, poussettes, poubelles, etc.).

L'aspect acoustique a également été étudié pour offrir une bonne qualité de vie aux occupants.

D'ici peu, les deux logements situés aux étages seront mis en location. Ceux-ci seront gérés par un agent immobilier. Quant aux logements de transit, ils permettront d'offrir une solution temporaire aux personnes dans le besoin.

Source : André Hauglustaine, Camille Meessen et Jean-François Margrève (architecte)





LA COMMUNE EST LE NIVEAU DE POUVOIR LE PLUS PROCHE DU CITOYEN MAIS SAVEZ-VOUS EXACTEMENT CE QUE L'ON Y FAIT ? AVEC CETTE NOUVELLE RUBRIQUE, OBTENEZ UN MEILLEUR APERÇU DES SERVICES QUE VOTRE ADMINISTRATION PROPOSE ET DES PERSONNES QUI Y TRAVAILLENT AU QUOTIDIEN.

FOCUS AUJOURD'HUI SUR LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE



NOTRE INTERLOCUTEUR : VALENTIN PEERBOOM

ASSISTANT SOCIAL AU CPAS DE BAELEN DEPUIS 7 ANS

AUPARAVANT ÉDUCATEUR DANS UNE MAISON D'ACCUEIL POUR FAMILLES SANS ABRI

36 ANS – MARIÉ ET PAPA DE DEUX ENFANTS

Bonjour Valentin, pourrais-tu nous dire en quoi consiste ton travail ?

En tant qu'assistants sociaux dans une petite structure comme le CPAS de Baelen, mes collègues et moi-même touchons un peu à toutes les matières. Nous nous occupons de l'aide générale, de la médiation de dettes, de l'insertion sociale, etc. Le CPAS a également deux ILA, initiatives locales d'accueil. Il s'agit d'appartements prévus pour accueillir des personnes qui ont introduit une demande d'asile. Je m'occupe plus particulièrement de ces deux ILA depuis 3-4 ans. J'y passe au moins une fois par semaine pour accompagner les familles dans tous les aspects de leur intégration.

En temps normal, nous avons trois permanences par semaine, à savoir le lundi, le mercredi et le vendredi matin. Celles-ci étaient ouvertes librement au public. Depuis le début de la crise sanitaire, nous travaillons cependant uniquement sur rendez-vous, ce qui a modifié notre approche du travail. Le cadre est en effet plus strict mais il existe également des avantages.

Quel est le parcours d'une demande qui arrive au CPAS ?

Cela commence toujours par un entretien téléphonique ou dans nos bureaux. Les personnes nous expliquent leur situation et, selon les cas, nous les orientons vers un service compétent ou intervenons nous-mêmes. Une enquête sociale ou financière est généralement menée. Il s'agit d'un travail assez administratif, beaucoup de choses doivent être vérifiées. Dès réception d'une demande, nous avons trente jours pour y répondre,



favorablement ou non. Certaines situations permettent cependant une gestion immédiate, comme pour une pension ou une demande de reconnaissance de handicap (allocation de remplacement de revenu et d'intégration). Une seule visite du demandeur est alors généralement suffisante. Pour un revenu d'intégration sociale, c'est un peu plus long. Une enquête sociale et diverses vérifications sont nécessaires avant que la demande ne passe devant le conseil de l'action sociale (qui se réunit une fois par mois) pour décision. En cas d'acceptation, le demandeur est à nouveau convoqué pour établir un projet individuel d'intégration sociale. L'avancée de ce projet doit être évaluée légalement au moins trois fois par an avec la personne concernée. À Baelen, nous avons cependant la chance de pouvoir rencontrer les bénéficiaires beaucoup plus régulièrement pour assurer un suivi. La teneur du projet est vraiment variable : d'une recherche d'un logement en passant par un suivi administratif, professionnel ou scolaire.

En cas de besoin urgent, la Présidente du CPAS peut réunir ce que l'on appelle le bureau permanent, dans lequel siègent, en plus de la Présidente, deux conseillers CPAS. Ce bureau peut alors prendre des mesures pour répondre à ces situations d'urgence.

L'aide apportée aux personnes ne se limite donc pas à la résolution de problèmes financiers, contrairement à ce que l'on pourrait parfois penser.

Que dirais-tu aux personnes qui n'osent pas pousser la porte du CPAS ?

● Nous comprenons que ce n'est pas évident de faire le pas mais les gens doivent savoir que toute information donnée à nos assistants sociaux restera strictement confidentielle et sera traitée de manière professionnelle. Selon vos besoins, nous pourrions simplement vous donner une information, vous orienter ou encore prévoir un accompagnement par nos services. Une visite n'engage à rien. La position centrale de nos bureaux dans le village ne favorise pas une impression de discrétion mais il n'y a vraiment aucune gêne à avoir pour venir nous trouver.

Qu'est-ce qui te plaît le plus dans ton métier ?

● La variété des tâches qui me sont confiées me plaît vraiment beaucoup, chaque jour est différent. Le contact humain est également très important pour moi, l'aide aux personnes fait partie de mes valeurs. Nous avons

l'opportunité de vraiment prendre le temps pour accueillir les personnes, de mettre en place un accompagnement personnalisé et cela est vraiment gratifiant.

J'apprécie également la bonne ambiance qui règne dans notre petite équipe, assez jeune et dynamique !

Au contraire, que trouves-tu plutôt difficile dans le cadre de ta fonction ?

● Paradoxalement, la polyvalence qui nous est demandée et qui rend le travail intéressant a aussi ses points négatifs. Il n'est en effet pas possible d'être expert dans toutes les matières gérées par le CPAS ainsi que dans les différentes législations. Nous ne pouvons donc pas répondre directement à toutes les questions des bénéficiaires mais nous leur expliquons dans ces cas-là qu'une petite vérification préalable est préférable. Dans un domaine très pointu comme celui de la médiation de dettes, par exemple, nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'appui d'experts du GILS (groupement d'initiative pour la lutte contre le surendettement) et de la VSZ (Verbraucherschutzzentrale – centrale de protection des consommateurs). L'Union des Villes et Communes de Wallonie et le SPP Intégration sociale sont d'autres partenaires desquels nous pouvons obtenir un soutien.

Au-delà de l'aspect organisationnel, quel impact a la crise sanitaire sur le CPAS ?

● Nous remarquons que de plus en plus de jeunes font appel à nous car ils sont en décrochage scolaire, familial ou autre. Leur détresse semble vraiment avoir augmenté durant la crise. Des aides spécifiques vont être développées pour les 18-25 ans. Le SPP a lui aussi remarqué que la situation était compliquée pour les jeunes en particulier.

Depuis quelques semaines, notre service dépannage aide également des personnes isolées à se rendre aux centres de vaccination. Ce service peut également véhiculer des personnes pour aller faire des courses, se rendre à un rendez-vous médical, etc. Notre collègue Sandra tâche de répondre au mieux aux diverses demandes.

Dans le cadre de la crise sanitaire, une augmentation des demandes de matériel informatique est également visible. Un fonds a été créé à cet effet pour aider notamment des étudiants qui ont des cours à distance. Autre nouveauté, l'achat de denrées alimentaires a été subsidié. Nous avons ainsi pu préparer un colis de Noël plus important et toucher un plus grand nombre de personnes. Des produits d'hygiène ont aussi fait leur apparition, ainsi que des bons d'achat valables pour des produits de première nécessité. Ceci a été possible grâce aux fonds COVID que le CPAS a reçus.

En plus des ILA mentionnées ci-dessus, le CPAS dispose-t-il d'autres types de logement ?

● Nous disposons en effet d'un logement d'urgence. Celui-ci peut par exemple être mis à la disposition de familles dont l'habitation aurait brûlé ou qui se seraient fait expulser. Une convention est alors signée pour un maximum de quatre mois, renouvelable sous certaines conditions. Dans ces cas, un suivi comprenant une recherche de logement, un accompagnement social et budgétaire est mis en place. Le CPAS gère les revenus des personnes durant cette période.

Deux logements de transit seront également prochainement disponibles dans la maison du Thier fraîchement rénovée. Elle a abrité tour à tour l'administration communale, l'école du village et le Patro (NDLR : voir dossier central pour plus de détails). Les conditions d'accès sont légèrement différentes de celles du logement d'urgence mais les détails à ce sujet doivent encore être définis.

Vous avez une question ou souhaitez introduire une demande ?

Prenez rendez-vous au **087/76.11.13** ou en envoyant un mail à **servicesocial@baelen.be**.

Plus d'informations concernant les services proposés par le CPAS : **www.baelen.be/commune/social/cpas**



Avec ce numéro 423 du mois de mai du bulletin communal, CELA FAIT UNE DATE ANNIVERSAIRE DE DIX ANS DE COLLABORATION AVEC LA COMMUNE POUR VOUS FAIRE PARTAGER MA PASSION DE LA NATURE.

Dix ans, cela représente une soixantaine de sujets tous différents sur la faune et la flore de notre région.

J'en profite pour remercier l'administration communale pour la confiance qu'elle me fait pour cette rubrique nature.

N'hésitez pas à faire part de vos commentaires sur ma page Facebook

Christian Desart Guide Nature

(<https://www.facebook.com/christianguidenature>).

10

LA SALADE DE PRINTEMPS

ÇA Y EST, LE PRINTEMPS EST DE RETOUR ! AVEC LUI, LA NATURE RENAÎT ET TOUT REDEVIENT VERT. SI NOUS EN PROFITONS POUR NOUS FAIRE UNE SALADE HORS DU COMMUN QUI SURPRENDRA NOS INVITÉS ! POUR CE FAIRE, PRENONS LE TEMPS DE RÉALISER UNE CUEILLETTE AVEC CE QUE NOUS OFFRE LA NATURE EN CETTE SAISON.

QUELQUES CONSEILS AVANT DE COMMENCER :

- ✓ Éviter la récolte dans des endroits pollués (bords de route, prairies où l'on pulvérise, ...).
- ✓ Ne prendre que les jeunes pousses fraîches (les feuilles plus anciennes sont trop coriaces à la consommation).
- ✓ Ne couper que les plantes dont vous êtes sûr de l'identification.
- ✓ Toujours bien laver les plantes prélevées.

COMMENÇONS PAR LES CLASSIQUES :

LE PISSENLIT, tout le monde le connaît. Qui n'a jamais soufflé sur ses boules de soie pour faire voler tous les petits « parachutes » qui transportent les graines. On le trouve partout : dans les prairies, terrains vagues, chemins, ... Nous récoltons les jeunes feuilles bien tendres avant la floraison. Pour obtenir un côté croquant, on peut ajouter quelques morceaux de racines râpées.

LES PÂQUERETTES sont surtout les feuilles que nous consommons en salade. Les fleurs, quant à elles serviront en petite quantité à ajouter de la couleur à notre salade.

L'AUBÉPINE, il faut cueillir les jeunes pousses bien vertes que l'on ajoutera à nos ingrédients. Quelques fleurs pourront également décorer notre mélange (veillez toutefois à bien couper les fleurs sans les petites tiges)

L'ALLIAIRE, plante vivace de 20 à 80 cm de haut, se trouve sur un sol assez fertile. Elle dégage un léger parfum d'ail (ne prendre que les feuilles).



Continuons notre récolte en y ajoutant quelques variétés peut-être moins connues.

L'ACHILLÉE MILLE-FEUILLES, vivace de 30 à 40 cm qui se reconnaît facilement à ses feuilles très découpées. Elle se trouve généralement en prairie et en bordure de chemins. Assez amère au goût on l'utilisera en petite quantité.



LE LAMIER BLANC ressemble fortement à l'ortie mais se pare de fleurs blanches et ne pique pas. Ne prendre que les jeunes feuilles. Les fleurs blanches peuvent également agrémenter notre plat grâce à leur saveur sucrée.



LE GAILLET GRATTERON, plante qui s'accroche aux vêtements comme un velcro et qui se trouve également en bordure de chemins. Cueillir les jeunes tiges et les jeunes feuilles coupées en morceaux pour éviter la rugosité de la tige. Le goût rappelle celui des petits pois.



Maintenant que nous avons déjà beaucoup d'ingrédients, il suffit de bien laver le tout, les égoutter et les hacher finement.

On peut les servir ensemble ou séparément. On agrémentera le tout avec différentes sauces froides telle que vinaigrette ou mayonnaise.

Bon appétit !

Christian Desart | Guide Nature





LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

Lundi de 13h30 à 17h30

Mardi FERMÉ

Mercredi de 10h00 à 18h30

Jeudi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 15h00 à 17h30

Samedi de 09h30 à 13h30

Retrouvez également les actualités de la bibliothèque et ses conseils de lecture sur sa page Facebook !

DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE

DEPUIS LE 7 AVRIL, IL N'EST PLUS NÉCESSAIRE DE PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE À LA BIBLIOTHÈQUE.

INFORMATISATION DU SYSTÈME DE PRÊT

Depuis le mois de janvier, la bibliothèque a connu un certain nombre de changements mais le plus important est son informatisation. En effet, la bibliothèque fonctionne dès à présent avec un système informatique qui lui permet de gérer les prêts des lecteurs de manière plus moderne. Ce système permet également le travail en réseau avec d'autres bibliothèques de la province et donc un échange de livres plus rapide et plus facile.

La plus grande part du travail était et est toujours, l'encodage de chaque livre et chaque document de la bibliothèque dans le logiciel. En effet, il faut prendre chaque livre, lui attribuer un code-barre et une cote de rangement pour le retrouver facilement. Cette tâche est fastidieuse et prend énormément de temps. En amont de ce travail, un grand tri a dû être effectué dans les collections pour faire de la place et pour conserver les documents les plus pertinents. On peut pourtant annoncer avec joie que la section Bd jeunesse, Manga et les romans pour la jeunesse sont entièrement encodés, de même pour les romans policiers et les romans du terroir. Le travail continue pour les romans adultes et les documentaires.

COUPS DE CŒUR LECTURE



ELLES

De **Kid Toussaint** et **Stokert Aveline**, aux Éditions le Lombard

RÉSUMÉ

Elle, c'est une fille un peu comme tout le monde mais pas tout à fait comme les autres. Jeune fille pétillante et équilibrée, c'est tout naturellement qu'elle est intégrée dans une joyeuse bande d'amis dès son arrivée au collège Mercury. Mais se doutent-ils qu'Elle n'est pas seule ? Elle serait même plutôt cinq... Cinq personnalités hautes en couleur et pas toujours amicales.

Qui est Elle, réellement ?

AVIS

Une BD magnifique, autant dans les graphismes que dans les propos. Des personnages touchants et hauts en couleur. Une BD à mettre entre toutes les mains pour en apprendre plus sur le trouble dissociatif de l'identité.

l'inspecteur du surnaturel. Il a même été recruté comme apprenti sorcier et se rend pour ce faire au village magique de Garmichelle. Il y découvre que le café Gourmélucieux y sert des pâtisseries mortelles. Avec son chat noir Belladone, il mène l'enquête.

AVIS

Un petit roman pour nos jeunes lecteurs qui s'initient au policier. Avec humour, douceur et une touche de fantaisie, on voyage avec Seth et son attachant chat le long d'une enquête haletante.



LES ENFANTS SONT ROIS

de **Delphine de Vigan**, aux Éditions Gallimard

RÉSUMÉ

2010. Mélanie, qui a grandi dans le culte de Loana de Loft Story, n'a qu'une idée en tête : devenir célèbre.

Quelques années plus tard, mariée et mère de famille, elle crée sur YouTube la chaîne Happy Récré, mettant en scène Sammy et Kimmy, ses deux enfants, au quotidien. Bientôt, la voilà suivie par des millions d'abonnés.

Pendant ce temps, une jeune femme, Clara, entre dans la police. Marquée par la perte brutale de ses parents et sa difficulté à fonder une famille, elle intègre la brigade criminelle.

Leurs chemins se croisent à la suite de la disparition de Kimmy, âgée de sept ans, lors d'une partie de cache-cache en bas de chez elle.

Tandis que l'enquête progresse, Clara découvre le monde des influenceurs et des réseaux sociaux, ainsi que le calvaire des deux enfants qui en sont les rois... et les victimes.

AVIS

Un roman policier, une disparition, des voisins en colère, tous les ingrédients réunis pour un bon suspense. Mais Delphine de Vigan nous propose avec ce roman, de nouveaux coupables, les réseaux sociaux et leurs usages abusifs, la course à la popularité. Et si c'était eux les vrais coupables ?

Une enquête prenante, mais aussi un roman de réflexion, un livre qu'on ne repose que lorsqu'il est terminé.



LE CAFÉ COUPE-GORGE

de **Thornton Nicki**, aux Éditions Michel Laffont

RÉSUMÉ

Installé au phare du bout du monde, Seth a démasqué un fantôme, amélioré ses aptitudes magiques et obtenu la reconnaissance de Platine,



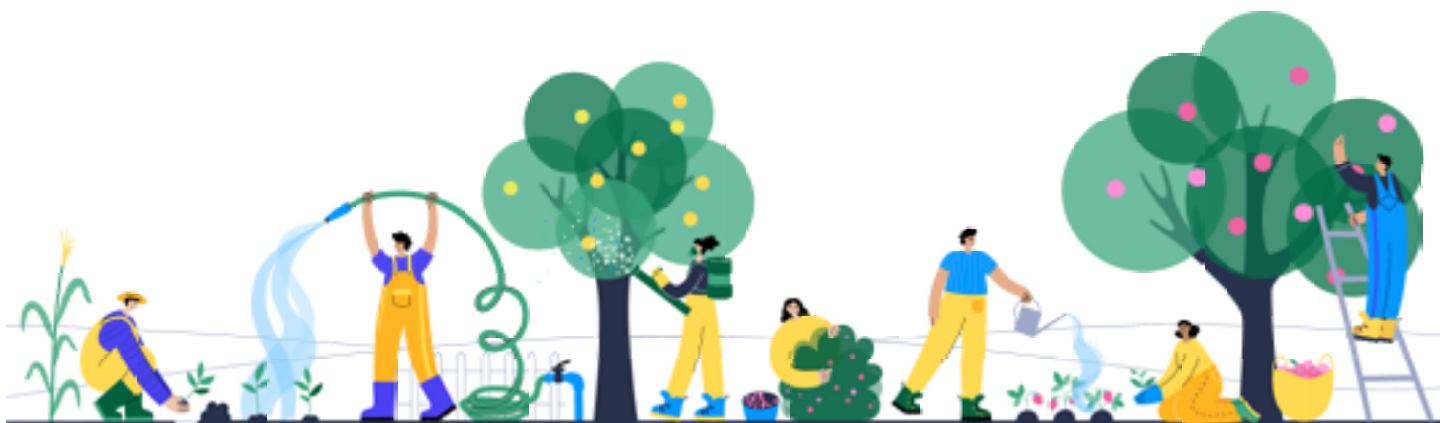
LA FORÊT MAGIQUE

de **N. Godeau** et **N. Lawson**, aux éditions Auzou

AVIS

Une nouvelle série de romans pour les plus jeunes, qui apprennent à lire.

Préparez-vous à vous évader dans un monde magique et croiser toutes sortes de créatures étranges. Une chouette façon de s'envoler et de quitter notre monde l'espace d'un instant.



La bibliothèque est aussi une grainothèque

Vous pouvez y échanger des graines de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

C'EST **GRATUIT**, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.



AGENDA

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
30/05/2021	<i>Opération Clean Walker (nettoyage)</i>	Départ à l'église de Membach		Voir article
du 5 au 8/06/2021	<i>Kermesse de Baelen</i>	Parc communal de Baelen		Voir article
5 et 6/06/2021	<i>Journées des églises ouvertes</i>	Eglise Saint-Paul de Baelen		Voir article
06/06/2021	<i>Balade (sous réserve des mesures sanitaires)</i>	Départ du parc communal à Baelen	13h30	Voir article
du 26 au 29/06/2021	<i>Kermesse de Membach</i>	Rue Léonard Moray à Membach		Voir article
27/06/2021	<i>Opération Clean Walker (nettoyage)</i>	Départ du parc communal à Baelen	10h	Voir article



Avis aux personnes et organisateurs de

 BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents:

« **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** », ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.



COVID EVENT RISK MODEL

ATTENTION

VU LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE ET LA MISE EN PLACE DES MESURES DE SÉCURITÉ, DÉSORMAIS, POUR TOUTE MANIFESTATION PUBLIQUE, EN PLEIN AIR OU EN LIEU CLOS, SOUMISE À AUTORISATION PAR LE COLLÈGE, VOUS DEVEZ REMPLIR LE FORMULAIRE HABITUEL ET COMPLÉTER LE FORMULAIRE COVID EVENT RISK VIA LE SITE www.covideventriskmodel.be/

Vous devez envoyer ces formulaires datés et signés. Après examen de votre demande, et en cas d'accord, l'administration vous renvoie un exemplaire signé. L'avis de l'administration sera également transmis à la direction de la zone de police Pays de Herve.

Merci à vous et de votre compréhension.

KERMESSE DE BAELEN
DU 5 AU 8 JUIN 2021

LES CONDITIONS ACTUELLES NE NOUS PERMETTENT PAS DE GARANTIR LA TENUE DE LA KERMESS!

Nous suivons avec attention les directives et nous ne manquerons pas de communiquer un programme détaillé en temps voulu.



KERMESSE 2021
26 27 28 29 Juin

On y croit vraiment !

Carrousels pour les enfants - Concours de constructions Lego®
Grimage - Balade à dos d'âne - Exposition Lego par les **BRICKologues**

Et si nous avons du bol...

Blind test - Trail du dragon + marche -
Cortège de la Société Royale Saint-Jean et TIR à l'oiseau - Bal du Roy

Plus d'informations sur  Kermesse à Membach 2021

Programme susceptible d'être annulé ou adapté en fonction des mesures sanitaires

BALADES**Envie de découvrir votre village et votre région ?**

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates:

06 JUIN 2021

(sous réserve d'évolution des mesures de lutte contre le coronavirus)

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**.
Les balades durent environ **2 heures** (8km). Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes. Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert: 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis: 087/76.33.89

Pirard Jos: 087/56.91.58

BONJOUR, JE SUIS À LA RECHERCHE D'UN LIVRE ÉPUISÉ, RÉDIGÉ PAR A. HAUGLUSTAIN, M. KLINKENBERG ET C. MEESSEN, FAISANT PARTIE DE LA SÉRIE "**MÉMOIRE DE BAELEN-MEMBACH**".

IL S'AGIT DU **TOME IX: "BAELEN AU TEMPS DE LA BOURGOGNE, FORGES, CHÂTEAU DE VREUSCHEMEN ET DOCUMENTS"**.

Quelqu'un serait-il disposé à me revendre ce livre dont j'ai besoin pour illustrer une recherche sur les frontières de la région ?

Vous pouvez me contacter au **047/ 51.99.93** ou nadinerobertnrj@gmail.com

Un grand merci d'avance ! Nadine Robert





ÉPIDÉMIE ...CONFINEMENT ...COUVRE-FEU... !

CELA FAIT UN AN QUE LA VIE A CHANGÉ, NOUS AVONS DÛ NOUS ADAPTER. CERTAINS ONT PU CONTINUER À TRAVAILLER, D'AUTRES PAS. LA FAÇON DE FAIRE NOS COURSES EST BIEN DIFFÉRENTE. NOS FÊTES SE VIVENT AUTREMENT...

ET NOS CHIENS DANS TOUT CELA ??? ET NOTRE MORAL DANS TOUT CELA ???

Les chiots, pour qui les cours à l'école sont indispensables pour leur comportement futur. Les gens, qui commencent en obéissance et qui traversent ce moment qui sera le plus difficile dans la vie avec leur compagnon à quatre pattes, car c'est là qu'ils doivent supprimer leurs gestes parasites et mettre en place une relation harmonieuse. Les propriétaires d'un chien au caractère "chien de travail", généralement bien trempé.

ET TOUS LES AUTRES !!!!!

Nos infrastructures, notre rigueur et nos règles de fonctionnement, nous ont permis d'assurer (en toute sécurité et en accord avec la réglementation) un maximum notre activité.

Nous faisons partie de la structure Royale St Hubert qui gère en Belgique tout ce qui concerne la vie canine. Notre fédération s'est chargée de négocier avec les autorités fédérales, le fonctionnement des centres canins de sa fédération. Nous avons été informés deux fois par semaine des textes et de l'interprétation de ceux-ci.

Les autorités communales, auprès desquelles nous avons toujours trouvé une aide efficace ont apporté l'éclairage nécessaire à cette législation pour nous permettre d'ouvrir un maximum le centre canin.

Dans le respect des règles sanitaires et de la législation, nos membres ont pu continuer un maximum leurs activités avec leur chien, ce qui a été très utile dans cette vie "confinée" et qui a permis d'avoir une distraction saine dans cette période de morosité.

Vous voulez aussi vivre au quotidien avec un chien agréable en toutes situations, et participer à de nombreux loisirs "chiens admis".

Renseignez-vous www.chiensheureux.be ou 0475/42.12.16

Fred Meurisse

ASBL
CHIENSHEUREUX.BE
Centre d'instruction
Membach

OBEISSANCE
SOCIABILITE
ECOLE des CHIOTS
DEFENSE
PREPARATION aux TESTS et BREVETS
RECHERCHE en DECOMBRES
LEÇON PARTICULIERE

www.chiensheureux.be
0475 42 12 16



**Saint-Paul**
4837 Baelen

14^e édition des
**JOURNÉES
DES ÉGLISES
OUVERTES**

5 et 6 JUIN 2021

Samedi, 05.06.2021 de 10-12 h et 13.30-17.30 h et Dimanche, 06.06.2021 de 13.30-17.30 h

Les 4 saisons

à l'Arboretum de Mefferscheid (Baelen)



Visites guidées, concert en plein air,
ateliers d'écriture, Qi Gong,...

Programme: d'avril 2021 à février 2022

Évènements susceptibles d'être reportés vu le covid-19 !

Printemps :

1. **Dimanche 18/04/2021** : Visite nature et artistique (14h-15h30) • 4€ • 50 pers. max.
2. **Dimanche 02/05/2021** : Mouvements énergétiques à partir des arbres - Qi Gong (10h-12h) • 8€ • 25 pers. max.
3. **Jeudi 06/05/2021** : Atelier d'écriture sensible (10h-13h) • 10€ • 6 pers. max.
4. **Dimanche 09/05/2021** : Contes de Printemps dans la forêt (14h-16h30) • 8€ (gratuit enfant de - de 12 ans) • 50 pers. max.
5. **Samedi 05/06/2021** : Concert « a capella » en plein air avec l'ensemble vocal Voces Madrigalis (20h30) • 10€ • 100 pers. max.
En cas de mauvais temps, le concert sera postposé au 12/06/21 !
6. **Dimanche 13/06/2021** : Balade nature sensible dans la forêt - pour les enfants (14h-16h30) • 5€ • 12 pers. max.
7. **Samedi 19 et dimanche 20/06/2021** : Écritures et images imprimées dans la forêt (9h-17h) • 20€ • 10 pers. max.

Été :

8. **Dimanche 27/06/2021** : Mouvements énergétiques à partir des arbres - Qi Gong (10h-12h) • 8€ • 25 pers. max.
9. **Dimanche 05/09/2021** : Mouvements énergétiques à partir des arbres - Qi Gong (10h-12h) • 8€ • 25 pers. max.
10. **Dimanche 12/09/2021** : Balade nature sensible dans la forêt (14h-16h30) • 10€ • 12 pers. max.
11. **Dimanche 19/09/2021** : Atelier d'écriture sensible (10h-16h) • 15€ • 12 pers. max.

Automne

12. **Dimanche 26/09/2021** : Contes d'Automne dans la forêt (14h-16h30) • 8€ (gratuit enfant de - de 12 ans) • 50 pers. max.
13. **Dimanche 03/10/2021** : Balade nature sensible dans la forêt (14h-16h30) • 10€ • 12 pers. max.
14. **Dimanche 10/10/2021** : Visite nature et artistique (15h-16h30) • 4€ • 50 pers. max.

Hiver

15. **Dimanche 19/12/2021** : Balade nature sensible dans la forêt (14h-16h30) • 10€ • 12 pers. max.
16. **Dimanche 23/01/2022** : Écriture et Mouvement (10h-13h) • 10€ • 12 pers. max.
17. **Dimanche 27/02/2022** : Visite nature et artistique (14h-15h30) • 4€ • 50 pers. max.

QUELQUES MOTS SUR LES ACTIVITÉS...

- **Visite nature et artistique de l'arboretum** avec Yves Pieper (ingénieur) et Éric Hagelstein (sculpteur-graveur) : **activités 1-14-17** Découvrir l'Arboretum, son histoire, ses origines... mais surtout rencontrer ses arbres remarquables et son "Sentier du Dragon" constitué de 9 sculptures monumentales et ... de son immense DRAGON !
- **Mouvements énergétiques à partir des arbres avec Eric Hagelstein** (pratiquant du Qi Gong) : **activités 2-8-9** Respirer et bouger en lien avec l'énergie des arbres sculptés et ceux de la forêt par la pratique d'un art millénaire : le qi gong.
- **Atelier d'écriture sensible** : **activités 3-11-16** « Honorer le vivant » avec Agnès Henrard (animatrice d'ateliers d'écriture). Se laisser appeler par ce qui touche, interpelle, éveille en soi une émotion.
- **Contes dans la forêt avec Laure et Philippe Noël (conteurs)** : **activités 4-12** Un après midi, un chemin pour découvrir des histoires d'arbres et d'humains... avec le dragon !
- **Balade nature sensible dans la forêt** : **activités 6-10-13-15** « Approche sensible de la nature » avec Stéphane Callice (biologiste, guide nature) Plongez-vous avec tous vos sens en éveil et avec émerveillement dans l'univers enchanteur de la forêt (l'activité n° 5 est adaptée pour vos enfants !).
- **Écritures et images imprimées dans la forêt avec Marc Imberechts (poète, éditeur)** : **activité 7** Parcourir la forêt, l'éprouver avec le cœur, l'explorer avec nos sens, la sentir, la toucher, la humer, l'écouter. Aller du sentir aux mots, aux signes sur du papier, les imprimer sur un papier fait main.
- **Un concert « a capella » avec l'ensemble vocal Voces Madrigalis** : **activité 5** 10 chanteurs passionnés d'horizons divers (et accompagnés d'un luthiste). A la tombée du jour, venez découvrir cette splendide musique à l'abri des arbres majestueux de la Forêt de Mefferscheid, au pied du Dragon...
- **Écriture et Mouvement**, animation par Éric Hagelstein (sculpteur-graveur et grand ami des arbres) : **activité 16** Se déplacer, se mettre à l'écoute des arbres et se laisser inspirer par eux, par leur mouvement, leur énergie. Écrire dans l'espace. Graver. Atelier ouvert à tous...

INFOS & RESERVATIONS:

Réservations obligatoires (nombre de personnes limité)
auprès de la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre
087.30.79.26 ou info@paysdevesdre.be

www.paysdevesdre.be



Avec la collaboration du sculpteur Éric Hagelstein
et le soutien du Commissariat Général au Tourisme de la Région
Wallonne et de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège







DEPUIS LE 4 AVRIL, LES JEUX CANINS SONT DE RETOUR POUR LA PLUS GRANDE JOIE DES AMATEURS ET DE LEUR COMPAGNON, TOUT EN RESPECTANT STRICTEMENT LES MESURES SANITAIRES IMPOSÉES.

Vu les restrictions dues au confinement, il ne nous a malheureusement pas été permis d'organiser, comme chaque année, d'autres rencontres et activités pendant la période hivernale.

Nous espérons que la vaccination généralisée lèvera ces interdictions dans un avenir que nous espérons proche.

Heureusement, l'éducation des chiots a pu continuer et a permis aux amateurs de progresser positivement dans le programme prévu.

Les conditions générales et renseignements :

<http://kjetco296180171.wordpress.com>

ou GSM : 0495 855 890 Edith



TROIS MEMBACHOIS EN SELLE À L'ASSAUT DES ALPES POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER !

OLIVIER, JEAN-MARC ET RAPHAËL...

NOUS SOMMES TROIS MEMBACHOIS UNIS PAR DES LIENS FAMILIAUX, AMICAUX ET SPORTIFS ET NOUS AVONS DÉCIDÉ DE NOUS LANCER DANS UN DÉFI TANT PHYSIQUE QUE SOLIDAIRE EN PRENANT SOIN DE JOINDRE LE TRÈS UTILE À L'AGRÉABLE !

EXPLICATIONS !

Cycloportifs éclairés, nous pratiquons tous les trois l'art de la petite reine de manière assidue. La commune de Baelen - Membach étant idéalement située pour la pratique du cyclisme, nous arpentons très régulièrement les routes de notre belle région. Mais au fil des kilomètres parcourus, l'esprit divague et inévitablement on en arrive à un moment, à s'imaginer, grimant les cols les plus connus...

De par leurs proximités, les cols alpins français sont souvent les plus plébiscités et il ne nous a pas fallu longtemps pour imaginer un défi dans cet environnement. Quitte à y passer du temps, autant le faire correctement et le projet de traversée **Nord-Sud des Alpes françaises de Thonon-Les-Bains à Nice**, à vélo, par **la route mythique des Grandes Alpes** était né.



AU MENU, 6 JOURS DE SELLE, 738 KM ET 17 COLS À ESCALADER !

Voilà pour le menu, mais il nous est vite apparu, encore plus depuis les temps plus que troubles que nous vivons tous depuis plus d'un an maintenant, qu'il serait dommage de pédaler juste pour pédaler. Alors, au vu de nos expériences personnelles et de nos liens très proches avec des personnes atteintes, il nous a semblé qu'apporter notre modeste contribution à la lutte contre le cancer serait une action susceptible de donner encore plus de sens à cette aventure...

C'est pourquoi nous avons décidé d'ouvrir notre projet aux dons en faveur de la Fondation contre le Cancer à nos connaissances proches ou lointaines, amis, suiveurs, collaborateurs, fournisseurs, clients, collègues, connus, inconnus, Baelenois, Membachois, citoyens d'ici ou d'ailleurs... bref à toute personne touchée par notre projet, les dons étant entièrement versés à la fondation. Partant du principe que les petits ruisseaux font les grandes rivières, la moindre participation, même symbolique, peut faire la différence pour qu'à la fin ce soit la vie qui gagne !

Si l'envie ou le cœur vous en dit, joignez-vous à nous ! Tout soutien est le bienvenu, moins pour le défi sportif qui nous attend (pour cela on se prépare comme il faut et vous devriez d'ailleurs nous voir passer souvent dans les rues de l'entité) mais surtout pour la cause défendue !

Toutes les infos pratiques se trouvent sur : **www.grandesalpes.be** - Facebook : **GrandesAlpes**

Au nom de toute la team, d'ores et déjà merci !



